

L'Etat de fragilité des provinces de la RD Congo face à la pandémie de Covid-19. Le cas du Kasai-central

The state of fragility of the provinces of DR Congo and the Covid-19 pandemic. The case of Kasai Central .

Grégoire Ngalamulume Tshiebue¹

- 1 Expert et consultant en politiques de développement, l'auteur est Professeur à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de Tshibatshi et à l'Université Catholique du Congo (UCC). Ancien Maître de Conférences et ancien Directeur de Cabinet du gouverneur de la province du Kasai Central, il est également ministre provincial honoraire du Plan, Agriculture, Développement Rural, Environnement et Tourisme et directeur du Centre de Recherche-Action en Population, Environnement et Développement (CRAPED).



Received: 19 november 2022

Accepted: 16 february 2022

available online: 9 june, 2023

Résumé. *Le Kasai Central, une province jeune et post-conflit en République Démocratique du Congo, est extrêmement fragile dans les cinq dimensions (politique, sécuritaire, économique, sociétale et environnementale) du cadre analytique de la fragilité de l'OCDE. Sa capacité d'adaptation, de gestion, d'absorption et d'atténuation des risques auxquels elle fait face au quotidien reste déficitaire. C'est dans ce contexte qu'a surgi la pandémie de Covid-19 qui lui impose de nouveaux risques relatifs aux mesures de confinement et restrictions mises en place en vue de la lutte contre la propagation de l'épidémie, même si la province compte parmi les moins affectées par la maladie à Covid-19 sur son territoire. Comment bâtir sa capacité de résilience pour pouvoir s'en sortir ?*

Mots-clés : fragilité, Kasai Central, Covid-19, pauvreté humaine, mauvaise gouvernance, leadership déficitaire.

Abstract. *Kasai Central, a young, post-conflict province in the Democratic Republic of Congo, is extremely fragile in the five dimensions (political, security, economic, societal and environmental) of the OECD's analytical framework of fragility. Its ability to adapt, manage, absorb and mitigate the risks it faces on a daily basis remains in deficit. It is in this context that the Covid-19 pandemic has arisen, which imposes new risks relating to the containment measures and restrictions put in place to fight against the spread of the epidemic, even though the province is among the least affected by the Covid-19 disease on its territory. How to build his capacity for resilience to be able to get by?*

Keywords : fragility, Kasai Central, Covid-19, human poverty, bad governance, failing leadership.

Introduction

Depuis son apparition à Wuhan située dans la province de Hubei (centre) en Chine en décembre 2019, le virus SARS-COV-2 provoque la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) qui n'a cessé de se propager à travers le monde à partir du début de l'année 2020. Inconnue avant la flambée de Wuhan, la Covid-19 est maintenant pandémique et touche de nombreux pays dans le monde. Son extension rapide a contraint l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à proclamer l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020.

À la fin du mois de juin (30 juin), l'Agence France Presse¹ (AFP) recensait dans le monde à partir de sources officielles, plus de dix millions de cas (10.509.557) et plus d'un demi-million de morts (511.312) alors que le virus continuait de faire des ravages aux États-Unis, accélérant sa progression en Afrique et semblait redémarrer en Chine². Ainsi, le nombre des décès recensés dans le monde a doublé en un peu moins de deux mois (250.000 le 5 mai).

Quatre mois après l'arrivée des premiers cas de Covid-19, l'Afrique comptait moins de 400.000 cas au 30 juin 2020 (393.702), avec moins de 10 000 morts dans l'ensemble (9 890 décès), soit un taux de mortalité de 2,5 % des personnes contaminées, alors que ce taux était globalement de 5 % tous continents confondus (de 4,39 % au Brésil, de 5,0 % aux États-Unis et de 15,87 % en Belgique)³ à la même période.

Au cours du deuxième semestre de l'année

- 1 Plus d'informations disponibles via la consultation du lien : https://interactive.afp.com/graphics/Covid-19-Evolution-du-nombre-de-cas-et-deces_601/.
- 2 Il faudrait noter que ces chiffres sont de loin supérieurs à ceux publiés par l'OMS qui annonce 306.233 cas et 6.141 décès en Afrique au 30 juin 2020 ; l'OMS étant généralement en retard de comptabilisation de nouveaux développements selon des observateurs https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/20200630-Covid-19-sitrep-162.pdf?sfvrsn=e00a5466_2
- 3 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/29/diffusion-plus-lente-mortalite-bien-plus-faible-en-afrique-le-coronavirus-joue-sa-propre-partition_6044575_3212.html

2020 et au premier trimestre 2021, le monde a subi une deuxième, puis dans certains pays une troisième vague, beaucoup plus violentes et fait face à l'apparition des variants du virus réputés davantage plus virulents. Ainsi au 18 avril 2021, l'on comptait 140.614.349 cas à travers le monde pour 3.011.975 de décès⁴. Au cours de cette période, l'Afrique a vécu une situation particulièrement violente au nord (Égypte, Tunisie, Maroc, Algérie, Libye) et au sud (Afrique du Sud notamment) avec une deuxième vague de Covid-19 survenue depuis la fin 2020, conduisant le continent à dépasser actuellement les 115 000 morts et les 4,4 millions de personnes contaminées⁵.

Au 10 mars 2020, la République Démocratique du Congo (RDC) est devenue le 11^e pays africain touché par la pandémie à Covid-19. Même si la maladie est restée quelques semaines circonscrite dans la seule capitale Kinshasa – une mégapole d'environ 12 millions d'habitants – les provinces du pays ont commencé à être touchées à partir du 27 mars, soit un peu plus de deux semaines après Kinshasa. Au 30 juin 2020, 7 122 cas de Covid-19 étaient confirmés, 175 décès (taux de létalité de 2,45%) et 1 785 personnes guéries sur le territoire national (RDC, 2020)⁶.

À cette date (30 juin 2020), quatorze (14) provinces sur les 26 (Ville de Kinshasa comprise) que compte le pays étaient formellement affectées, dont Kinshasa s'arrogeait la part du lion (6 274 cas, soit 88,09%), Kongo Central (318 cas), Haut-Katanga (222 cas), Sud-Kivu (141 cas), Nord-Kivu (112 cas), Lualaba (20 cas), Tshopo (12 cas), Haut-Uélé (9 cas), Kwilu (4 cas), Sud-Ubangi (3 cas), Equateur (2 cas), Ituri (2 cas), Kwango (1 cas), Haut-Lomami (1 cas).

En avril 2021 (17 avril), soit plus d'une année après le début de l'épidémie au pays, le cumul des cas confirmés est de 28 956, sept cent qua-

4 https://interactive.afp.com/graphics/Covid-19-Evolution-du-nombre-de-cas-et-deces_601/

5 <https://www.jeuneafrique.com/910230/societe/coronavirus-en-afrique-une-carte-pour-suivre-au-jour-le-jour-lavancee-de-lepidemie/>

6 Il s'agit d'informations officielles tirées du Bulletin n° 99 du 30 juin 2020 publié par la RDC sur la situation de la Covid-19 dans le pays.

rante-cinq décès (2,6% de létalité) et 25 841 personnes guéries (89,2 %). Vingt-trois (23) provinces (88,46%) sur les 26 sont actuellement touchées : Bas-Uélé (6 cas), Equateur (62 cas), Ituri (285 cas), Haut-Katanga (1 925 cas), Haut-Lomami (6 cas), Haut-Uélé (138 cas), Kasai (4 cas), Kasai Central (17 cas), Kasai Oriental (7 cas), Kinshasa (20 524 cas (70,87%)), Kongo Central (1 666 cas), Kwango (5 cas), Kwilu (9 cas), Lualaba (845 cas), Mai-Ndombe (2 cas), Maniema (42 cas), Nord-Kivu (2 249 cas), Nord-Ubangi (40 cas), Sud-Kivu (905 cas), Sud-Ubangi (7 cas), Tanganyika (7 cas), Tshopo (200 cas) et Tshuapa (3 cas)⁷.

Il faudra noter que l'apparition de cette pandémie et les mesures qui ont été mises en place pour s'en protéger ont engendré des conséquences diverses tant sur l'économie, les institutions, l'environnement que les populations et la société. La capacité de résilience de chaque communauté devient ainsi déterminante pour faire face à la pandémie et pouvoir bien s'en sortir. En effet, pour contenir la propagation du virus, le pays a pris diverses mesures, notamment l'isolement de la capitale Kinshasa, épicerie de la maladie, du reste du pays, de même que les fermetures imposées de frontières et divers activités : commerces, magasins et marchés, écoles et universités, églises, bars, terrasses, restaurants, etc. avec un impact certain sur l'économie des ménages et les finances publiques (Sumata, 2020).

Or en RDC, les provinces ont des profils de développement divers ; certaines sont viables économiquement (cas des provinces de l'ex-Katanga, du Bas-Congo, de Kinshasa), quelques-unes sont en mesure de s'en sortir toutes seules alors que le reste sont véritablement à la queue. Ces dernières connaissent une plus grande vulnérabilité et précarité et sont donc, fragiles, avant même d'être frappées par le coronavirus qui vient aggraver ainsi leur fragilité.

C'est le cas du Kasai Central qui fait l'objet de cette analyse. Cet article se propose donc de

scruter l'état de fragilité de la province (une entité jeune et post-conflit) et sa capacité d'adaptation, de gestion, d'absorption et d'atténuation des risques auxquels elle fait face, dont les récents risques que lui impose le coronavirus dans le cadre de différentes mesures de confinement et restrictions mises en place en vue de la lutte contre la propagation de l'épidémie, même si la province est comptée parmi celles très moins affectées par la maladie à Covid-19.

1. Présentation socioéconomique du Kasai Central

1.1. Informations géographiques, administratives et économiques de base

Située au Centre-Sud de la RDC, la province du Kasai Central, comme celle du Kasai, est issue du démembrement de l'ancienne province du Kasai Occidental en juillet 2015, conformément à l'article 2 de la Constitution de la République Démocratique du Congo en application de la loi de programmation n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles Provinces et la loi organique n°15/006 du 25 mars 2015 fixant les limites des Provinces et celles de la Ville de Kinshasa. Son chef-lieu est la Ville de Kananga (Kasai Central, 2019) ; elle s'étend sur une superficie de 59.111 km².

Avec les provinces du Kasai, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru avec lesquelles le Kasai Central partage les limites, ces provinces forment ensemble l'Espace Grand Kasai qui correspond aux limites de l'ancienne Province coloniale du Kasai, un territoire de 325.044 km² avec une population estimée à 15 millions d'habitants (Kabata Kabamba, 2018).

Sur le plan administratif, la province est composée de la ville de Kananga et des cinq territoires : Demba, Dibaya, Dimbelenge, Kazumba et Luiza. La Ville de Kananga comprend cinq communes (Kananga, Katoka, Lukonga, Ndesha et Nganza) subdivisées elles-mêmes en 27 quartiers, alors que les territoires comprennent dans l'ensemble 33 Secteurs, 492 groupements et 4.994 villages (Kasai Central, 2018).

⁷ <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/Covid-19-rdc-17-avril-2021>

La population du Kasai Central est estimée à 4.926.823 habitants en 2018 avec une densité moyenne de 83 habitants au km². En plus du Français, langue officielle du pays, la grande partie des habitants du Kasai Central parle le Tshiluba, l'une des 4 langues nationales. Toutefois, chaque ethnies de la Province a une langue particulière.

La province est à vocation agricole et renferme des réserves minérales non exploitées pour la plupart (fer, nickel, chrome, étain, cobalt) ou exploitées de manière artisanale (diamant et or) comme le relèvent les autorités provinciales (Kasai Central, 2018).

Entre 2016 et 2017, la province a été le théâtre d'un conflit violent, d'origine coutumière qui a engendré le phénomène Kamwina Nsapu l'ayant rendu tristement célèbre à travers le monde pour le niveau élevé d'atrocités connues, dont l'assassinat de deux experts de l'ONU en février 2017.

1.2. Une province extrêmement fragile et fraîchement sortie d'un conflit violent et meurtrier

La fragilité est un concept complexe. Elle est multidimensionnelle et se manifeste à travers un large spectre d'intensités variées dans tous les pays, toutes les sociétés et toutes les communautés.

Le rapport « États de fragilité » de l'OCDE (2018) propose un contenu approprié et un cadre analytique pour ce concept. Ainsi, « la fragilité est la combinaison d'une exposition aux risques et d'une capacité d'adaptation insuffisante de la part de l'État, du système et / ou des communautés pour gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences négatives, notamment des conflits violents, l'effondrement des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou un autre type d'urgence » (OCDE, 2018, p. 1).

Au vu de cette définition, il y a lieu de se poser les questions suivantes concernant le Kasai Central. La province est-elle exposée à quels risques et dispose-t-elle d'une capacité d'adap-

tion suffisante pour gérer, absorber ou atténuer ces risques ? Quels en sont les conséquences ?

Se basant sur une approche systémique, un autre rapport de l'OCDE (2019) fournit un aperçu de la fragilité multidimensionnelle en République démocratique du Congo à partir du cadre analytique de l'OCDE. Il essaie de saisir la complexité intrinsèque de la fragilité, tout en fournissant des indications utiles, appliquées à la RDC. Ce rapport analyse cinq dimensions essentielles (fragilité politique, sécuritaire, économique, sociétale et environnementale) du cadre de fragilité 2018 de l'OCDE.

L'analyse de ce rapport révèle que la RDC est un contexte extrêmement fragile et, sur une échelle allant du mineur au grave, connaît une grave fragilité dans trois des 5 dimensions (fragilité politique, sociétale et environnementale) et dans les deux dimensions restantes, la sécurité et la fragilité économique, le pays connaît une grande fragilité (OCDE, 2019). Le rapport pointe du doigt la région du Kasai et celle du Tanganyika comme celles devant faire l'objet de grandes attentions, car des trous noirs dans le contexte de fragilité en RDC.

Le cadre analytique de la fragilité de l'OCDE, appliquée à la RDC et transposée au cas de la province du Kasai Central, fait ressortir des indicateurs au rouge (grave) dans les cinq dimensions précitées. La province est donc extrêmement fragile. Passons en revue les différents risques et les stratégies locales de mitigation.

2. Aperçu du paysage des risques de fragilité et des stratégies de mitigation/actifs de résilience communautaire au Kasai Central

Plusieurs facteurs de risque contribuent à la fragilité au Kasai Central et mettent à mal les capacités de résilience communautaire. Ces facteurs se manifestent à travers diverses problématiques qui contribuent au caractère complexe et dynamique de la fragilité de la province.

De manière générale, les problématiques d'état de droit et de gouvernance sont les principales causes structurelles de la fragilité à la fois au pays et en province. Elles englobent le manque de redevabilité, la corruption, le climat d'im-

punité, la faible capacité de mobilisation de ressources internes par l'état, et le déficit de confiance entre les citoyens et les institutions de l'état (Ngalamulume Tshiebue, 2016).

Concrètement, la fragilité se manifeste à travers des risques et vulnérabilités dans les cinq dimensions en lien avec la politique, la sécurité, l'économie, le social et l'environnement, avec des problématiques interconnectées. L'analyse qui suit tient compte de ces cinq dimensions principales.

2.1. La fragilité politique

Sur le plan politique, le Kasai Central connaît une grande fragilité. Issue du démembrement du Kasai Occidental en 2015, les institutions politiques de cette jeune province restent encore fragiles avec une gouvernance déficitaire. Les élections urbaines, municipales et locales n'ont pas encore eu lieu et les dirigeants à ces différents niveaux sont nommés sur base des critères subjectifs (clientélisme, tribalisme, etc.). Ainsi, ils ne rendent des comptes qu'à ceux qui les ont nommés et non à la population. Aussi, dans un contexte de tribalisme avancé et de corruption presque endémique, même les élections provinciales, sénatoriales et « gubernorales » qui ont eu lieu ont été entachées des tares. Les candidats sont trop peu élus sur base de leurs programmes ou de leurs capacités à rendre des services à la communauté, mais davantage en fonction de la largesse et de la profondeur de leurs poches et de ce qu'ils sont capables de distribuer aux agents électoraux, aux électeurs et grands électeurs. Dans ces conditions, une fois aux affaires, la poursuite de l'intérêt général passe pour un cadet de leurs soucis, au bénéfice de l'enrichissement personnel, du clientélisme, etc. pour récupérer en premier les sommes dépensées pour avoir le pouvoir. Il en résulte une trop faible « redevabilité » entraînant l'érosion de la confiance de la population dans les dirigeants et la classe politique de manière générale.

La mauvaise gouvernance, sur fond de corruption généralisée, de détournements des deniers publics, d'impunité et de non-respect des textes de base mine ainsi le fonctionne-

ment des institutions, d'où, la récurrence des conflits interinstitutionnels qui, dans la plupart des cas, ont pour soubassement, la politique du ventre. Notons que les conflits et la violence en RDC doivent être compris à la fois comme une cause et une conséquence de la faiblesse de la gouvernance et de l'état de droit en RDC (OCDE, 2019).

Il est important de mentionner également la mauvaise gestion des conflits de succession de pouvoir coutumier avec des ingérences politiques et des trafics d'influence, à la base du conflit Kamwina Nsapu (Groupe d'étude sur le Congo, 2018). Aussi, le processus de mise en place de la décentralisation s'avère-t-il trop lent et encore incomplet, avec des compétences et des ressources non encore transférées jusqu'à ce jour. Cela est dû à la non application de la stratégie nationale de transfert des compétences et des ressources aux Provinces et aux entités territoriales décentralisées (ETD) dans quatre secteurs prioritaires (agriculture, développement rural, enseignement primaire, secondaire et professionnel ainsi que santé) et de sa feuille de route, à l'inexistence des mesures d'application clarifiant les compétences concurrentes entre l'Etat et les Provinces conformément à l'art. 203 de la Constitution, à l'absence d'édits, des décisions et règlements clarifiant et régissant les attributions des ETD (RDC – Ministère de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles, 2019). D'où, certaines institutions provinciales, notamment la fonction publique n'ont pas encore vu le jour. Cela induit des conflits de compétences entre les services décentralisés et ceux déconcentrés au niveau provincial et local.

Comme le souligne l'OCDE (2018), la pauvreté, la violence, l'absence d'autorité gouvernementale, l'existence d'autorités alternatives telles que groupes rebelles, soldats de la paix et acteurs humanitaires, et l'absence de contraintes du pouvoir exécutif signifient que le niveau de responsabilité des autorités est très faible, en particulier vis-à-vis des plus marginalisés et des plus défavorisés groupes privés de leurs droits. L'absence ou la faiblesse d'autorité de l'Etat est bien manifeste au Kasai Central.

2.2. La fragilité sécuritaire

Sur le plan sécuritaire, le Kasai Central connaît une forte fragilité. Sortie d'un long conflit violent et meurtrier jamais connu dans la région depuis plusieurs décennies, la situation sur le terrain reste énormément fragile, avec des poches de tension persistante. Les dégâts de ce conflit étendu aux cinq provinces de l'Espace Kasai ont été énormes : 1,5 million des déplacés internes, 40.000 réfugiés en Angola, 3.000 à 5.000 morts, plus de 80 fosses communes, deux experts de l'ONU exécutés, environ 5.000 enfants enrôlés dans les milices, une vingtaine de chefs coutumiers décapités, plusieurs villages et maisons incendiés, nombreuses destructions des infrastructures : 404 écoles et 118 structures sanitaires détruites, etc. (Groupe d'Etude sur le Congo, 2018 ; Kabata Kambamba, 2018 ; Unicef – SOS Enfants, 2018 ; UNOCHA, 2017).

S'il est vrai qu'une bonne partie de miliciens se sont rendus volontairement à la suite de l'élection présidentielle favorable à la région, la situation reste extrêmement fragile sur le terrain avec des risques de basculement à tout moment. Certains chefs miliciens continuent à traîner les pieds, même s'ils affirment collaborer pour la paix. L'absence d'un programme formel de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Réinsertion (DDRR) dans la région joue en défaveur de la consolidation de la paix. L'ensemble de la province n'est pas couvert par les forces armées et policières pour assurer la sécurité. Aussi, les tracasseries policières et militaires sont-elles multiples avec le phénomène barrières illégales sur les routes.

Les conflits de pouvoir coutumier, pour leur part, sont nombreux dans la province - 74 conflits recensés en février 2018 par la province (Kasai Central, 2018) - et entraînent généralement la dégradation de la situation sécuritaire.

Il est à noter que le déclenchement de la violence entraîne automatiquement des mouvements importants de déplacements massifs des populations, à l'intérieur et/ou à l'exté-

rieur de la province. En outre, la survenue de la violence est souvent liée à d'autres facteurs influents tels que le contexte politique et économique (CISPE, 2019). Comme mentionné dans la Stratégie Internationale de soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (ISSS, 2013), l'accès à la terre, aux ressources, aux opportunités économiques et au pouvoir politique contribue à la fragilité politique et est à l'origine des conflits violents. Cela a été expérimenté avec le conflit Kamwina Nsapu, c'est également le cas avec beaucoup de conflits fonciers et de limites d'entités qui entraînent des vagues importantes de violence. Les conflits fonciers⁸ sont souvent causés par le décalage entre les codes de gestion des terres légaux qui ont été officiellement mis en place et les pratiques coutumières qui prévalent souvent. Ce problème est exacerbé par la pression démographique et les différentes pratiques d'utilisation des terres (Sakata M. Tawab, 2010).

Dans les conditions actuelles, l'Etat n'est pas encore en mesure d'assurer complètement la sécurité des citoyens sur toute l'étendue de la province ; ses capacités restent encore moindres et il importe de bien les renforcer (renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité (recrutement, formation, équipement): police, armée, services de renseignement). Il y a enfin lieu de mentionner dans ce chapitre, les conflits de limites entre le Kasai Central et les provinces du Kasai (Territoires de Demba et de Kazumba), du Kasai Oriental (territoires de Dibaya et de Dimbelenge) et du Sankuru (territoire de Dimbelenge).

2.3. La fragilité économique

Le Kasai Central connaît également une grande fragilité sur le plan économique. La vulnérabilité économique est avérée pour une grande majorité de la population avec un niveau de pauvreté extrême élevé et un chômage de masse (INS, 2019). Plus de 70 % de la population sont des paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance, avec un outillage rudimentaire et une productivité trop faible. Le taux d'emploi formel est trop faible. Selon l'Institut Na-

⁸ Environ 30 conflits intercommunautaires en février 2018 (Kasai Central, 2018).

tional de la Statistique (INS, 2016), 51,6% de femmes et 48,4% d'hommes étaient au chômage en 2016 alors que le sous-emploi global sur l'emploi principal était de 86,1% pour les hommes contre 91,4% pour les femmes. L'insécurité alimentaire est de plus en plus préoccupante avec trois territoires (Dibaya, Dimbelenge et Kazumba) sur cinq en urgence alimentaire, phase 4 du cadre de classification de la sécurité alimentaire (RDC –IPC, 2019) alors que les deux restants (Demba, Luiza) sont en phase de crise. En effet, selon les évaluations approfondies de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (RDC – Cluster Sécurité alimentaire, 2019), près de 85 % des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite et consomment en moyenne 4 groupes d'aliments sur 12. L'insécurité alimentaire est très répandue partout dans la province, affectant les ménages indépendamment de leurs caractéristiques sociodémographiques, y compris le sexe du chef du ménage, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef du ménage, le statut du ménage ou la classe de richesse à laquelle le ménage appartient.

Toutefois, les plus fortes concentrations des ménages qui sont en insécurité alimentaire globale se trouvent chez les ménages dirigés par la femme, les ménages de grande taille, les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction, les retournés internes et les déplacés internes ainsi que les ménages dans la classe des pauvres par leur indice de richesse. L'analyse de l'insécurité alimentaire selon les activités de moyens d'existence pratiquées par le ménage renseigne que les ménages qui vivent de la mendicité ou de transfert d'argent sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire comparativement à ceux qui s'adonnent à des activités économiques.

La productivité de même que la compétitivité des produits sont trop faibles. Les activités économiques ont repris depuis 2018 et connaissent une réelle ampleur avec l'ouverture de la frontière avec l'Angola. Toutefois, le délabrement de cette voie routière vitale ainsi que des autres routes dont la Nationale n°1 Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi et celles de desserte agricole contribue à l'enclavement d'une grande partie

de la province et aux difficultés de circulation des personnes et des biens, ce qui amplifie le niveau de pauvreté en province.

Dans le cadre du commerce transfrontalier avec l'Angola, la balance commerciale reste déficitaire côté congolais comme l'on achète presque tout en Angola et l'on reste peu capable de leur offrir nos principaux produits en retour à cause de leur faible productivité et compétitivité. Aussi, le climat des affaires reste préoccupant avec une multiplicité des taxes et des tracasseries administratives et fiscales. La RDC a lancé des réformes visant à renforcer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et améliorer le climat des affaires mais elle reste classée 184e sur 190 pays dans le rapport *Doing Business 2019* sur la réglementation des affaires et doit relever de nombreux défis pour attirer les investisseurs dans des secteurs clés (World Bank Group, 2020).

Enfin, la mobilisation des recettes provinciales reste dérisoire, avec seulement l'équivalent d'environ 150.000 USD par mois pour la régie financière provinciale.

2.4. La fragilité sociétale

La province connaît une grande fragilité dans la dimension sociétale. Notons que globalement, les conditions de vie sont précaires avec une espérance de vie estimée à 53,3 ans au Kasai Central contre 58,9 ans dans l'ensemble du pays (PNUD, 2017). Il règne une grande pauvreté et la précarité sociale avec un accès à l'électricité estimé à 0,7% (INS, 2019). Rappelons que la RDC est classée en 2018, 135^e sur 157 pays en matière de capital humain, avec un indice de capital humain de 0,37%, en dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela veut dire qu'un enfant né aujourd'hui sera 37 % moins productif à l'âge adulte qu'un enfant ayant bénéficié d'une instruction complète et de services de santé adaptés. Les enfants congolais restent en moyenne 9,2 ans sur les bancs de l'école et 43 % des enfants souffrent de malnutrition (Banque Mondiale, 2020). Or, le Kasai Central figure parmi les pro-

vinces dont la situation est en dessous de la moyenne nationale pour beaucoup d'indicateurs (PPA – LCPI – ICREDES, 2019).

La situation reste particulièrement préoccupante pour la violation des droits humains, l'accès à la justice, l'inégalité de genre, les déplacements des populations. Il existe donc plusieurs facteurs de risque contribuant à la fragilité de la société au Kasai Central et la province ne dispose pas de nombreuses capacités d'adaptation vitales, ce qui rend difficile la gestion des risques actuels.

L'accès à la justice est extrêmement faible, avec des institutions provinciales et judiciaires faibles, ainsi que la corruption, ce qui limite la capacité à appliquer les lois et à régler les différends (Bertelsmann Stiftung, 2018). L'accès à la justice est également affecté par les disparités géographiques à l'intérieur de la province (avec des capacités très concentrées au chef-lieu) où les tribunaux de paix officiellement installés dans chaque territoire sont désertés par les magistrats à cause de mauvaises conditions de vie et de travail, empêchant ainsi leur fonctionnement. En sus, il s'observe un manque général de sensibilisation des citoyens à leurs droits et au système de justice. A cela s'ajoute le fait que les modes alternatifs de résolution des conflits, y compris par le biais des systèmes d'autorité traditionnels, se sont progressivement affaiblis sous le poids des pressions extérieures et des défis auxquels est confrontée l'autorité des dirigeants locaux. D'où, l'impunité, notamment la prévalence des violences sexuelles, l'exploitation des enfants, la corruption.

Par ailleurs, les déplacements de population au Kasai Central sont principalement dus à des niveaux de violence et de conflit prolongés. Avec la fin de l'insurrection Kamwina Nsapu, plus d'1,5 million de personnes déplacées internes dans la région sont retournées dans leur milieu et y vivent dans une plus grande fragilité, dans un contexte d'absence totale de protection sociale. Plus de vingt mille personnes réfugiées en Angola sont revenues avant la fin de l'année 2019 dans des conditions très pénibles et certaines d'entre elles ont du mal à se réinsérer dans la société.

2.5. La fragilité environnementale

Dans la dimension environnementale, la province traverse une plus grande fragilité. Les ressources naturelles sont exploitées de manière non rationnelle conduisant à leur rareté et leur épuisement. L'absence de plan d'aménagement y est pour beaucoup. Avec la croissance démographique galopante, la pression sur les ressources est évidente ; elle conduit à une urbanisation incontrôlée, des constructions anarchiques, des lotissements illicites, une compétition pour l'accès à la terre et une dégradation du cadre de vie. A fin 2020, la province du Kasai Central compte plus de 250 têtes d'érosions et plus de 60 têtes sont répertoriées dans la seule ville de Kananga et la menacent de disparition⁹. La Nationale n°1 sur son tronçon qui traverse la ville compte quatre têtes dangereuses qui, si rien n'est fait vont la couper d'ici les premières pluies¹⁰. Les érosions constituent à ce jour un des fléaux et une catastrophe naturelle majeure en province.

Les services d'assainissement et de drainage ne fonctionnent pas et tous les égouts et canalisations sont bouchés pour la plupart.

Par ailleurs, certains producteurs accèdent difficilement à la terre à cause du phénomène d'accaparement de terres agricoles par les élites politiques, économiques et militaires (Pee-mans, 2018).

Rappelons que la mauvaise santé de l'environnement est également palpable. L'environnement naturel est dégradé et est responsable de la propagation de plusieurs maladies qui déciment les populations, notamment le paludisme (avec une prévalence de 45,5% d'enfants en 2018), la diarrhée, la fièvre typhoïde (INS, 2019), sans compter le faible accès à

⁹ Lire la Déclaration de la Nouvelle Société Civile Congolaise (NSCC) du Kasai Central en mai, qui concorde avec les réalités sur le terrain.

¹⁰ La saison de pluie a lieu en principe de mi-août à mi-janvier alors que la saison sèche est en cours de mi-mai à mi-août. De mi-janvier à mi-mai, il y a alternance d'une petite saison sèche (mi-janvier à mi-février) et d'une petite saison de pluie de mi-février à mi-mai. Heureusement que le FONER d'abord, puis la Banque Mondiale à travers le projet de développement urbain sont venues à la rescousse de la Ville dans la lutte anti-érosive.

l'eau potable (21,1%) et à l'assainissement (10,1% avec accès aux installations sanitaires améliorées) (Banque Mondiale, 2017). Or, l'accès à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) est essentiel pour la santé, le bien-être et la productivité et est largement reconnu comme un droit de l'homme. Un accès à un environnement EAH inadéquat est principalement responsable de la transmission de maladies telles que le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la poliomyélite. Les maladies diarrhéiques exacerbent la malnutrition et demeurent l'une des principales causes de mortalité des enfants dans le monde. L'épidémie de rougeole a refait surface depuis quelques mois dans plusieurs Zones de Santé de la province. La mauvaise qualité de l'air et l'absence d'installations améliorées d'approvisionnement en eau et d'assainissement contribuent à la propagation des maladies infectieuses, car elles endommagent le système immunitaire, facilitent la croissance des bactéries et interdisent les pratiques d'hygiène de base.

L'exploitation non rationnelle des ressources

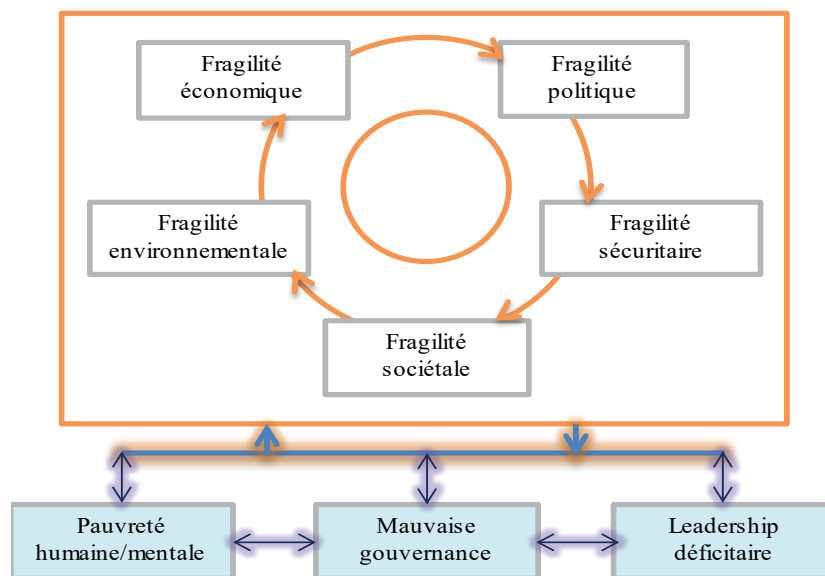
naturelles et de l'environnement conduit sûrement au changement et au dérèglement climatique qui affecte la province, se manifestant par le glissement de saisons, l'abondance ou la rareté de précipitations, l'augmentation de la température et de la chaleur terrestres, le recul de la biodiversité...le changement climatique observé a une incidence certaine sur la sécurité alimentaire de la province.

3. Causes de la fragilité et stratégies populaires de résilience

La fragilité étant multidimensionnelle, elle connaît une causalité systémique, complexe et circulaire avec des causes et des conséquences qui restent liées et en interaction. Ainsi dans ce contexte, certaines causes de la fragilité en sont également des conséquences.

L'analyse de la fragilité au Kasai Central permet de dégager ce modèle de causalité :

Figure 1 : Modèle de causalité de la fragilité au Kasai Central



Source : L'auteur.

Il ressort de cette figure que les cinq dimensions de la fragilité au Kasai Central ont pour causes principales la mauvaise gouvernance, la pauvreté humaine ou mentale et le déficit de leadership. Ces principales causes sont en interaction et s'inter-influencent entre elles. Dans le même temps, lesdites dimensions de la fragilité amplifient les trois facteurs ci-haut considérés agissant, à leur tour, comme leurs facteurs. On se trouve là dans un cercle vicieux de la fragilité qui nécessite une rigoureuse intervention pour en sortir.

Pour faire face à la fragilité, la population met en place quelques mécanismes, considérés ici comme des actifs de résilience clés permettant de prévenir les risques identifiés, les atténuer et/ou les surmonter. Il y a lieu de mentionner les stratégies de sécurisation (Ngalamulume Tshiebue, 2013) dont certaines nécessitent d'être renforcées, auxquelles recourent la population : (i) l'insertion dans des réseaux sociaux, la mobilisation du capital social et le partage des risques : solidarité, entraide sociale et communautaire, dons, contre-dons, accueil de personnes déplacées et de retournés, groupes d'entraide, mutuelles, tontines ; (ii) l'insertion dans une économie populaire : secteur informel de l'économie, très dynamique, mais insuffisamment encadré et appuyé ; (iii) le respect de la tradition et des normes communautaires à travers le contrôle social, par crainte de « modernité insécurisée » dont parle Laurent (2000) ; (iv) les mécanismes locaux de résolution des conflits, notamment les cadres de concertation et stratégies locales ; (v) le cadre administratif et réglementaire, notamment dans certains secteurs et domaines critiques pour la résilience (gestion des ressources naturelles et questions foncières, éducation et santé) ; (vi) le Système institutionnel de l'État (comportant d'importantes carences au niveau national et provincial en termes de financement, d'effectifs et d'impact ressenti) ; (vii) les Infrastructures publiques (notamment routière).

C'est dans ce contexte de fragilité qu'intervient la Covid-19.

4. Fragilité et Covid-19 au Kasai Central

Depuis la confirmation du premier cas de Covid-19 en RDC à Kinshasa le 10 mars 2020, la maladie a commencé à prendre de l'ampleur après quelques jours de relative stabilité. Pour ralentir la propagation du virus, les autorités du pays ont pris des mesures, à l'instar des recommandations de l'OMS et des autres nations frappées par la maladie.

Ainsi, dès le 19 mars, la capitale Kinshasa, épicentre de l'épidémie, a été isolée du reste du pays. Les mouvements des personnes ont été suspendus sauf ceux des marchandises. Les rassemblements, réunions et célébrations de plus de 20 personnes ont été interdits sur la place publique alors que les écoles, universités et instituts supérieurs ainsi que les églises ont été fermés. Les activités sportives ont été également ciblées, de même que l'organisation des funérailles dans les salles et domiciles. Les activités économiques comme les bars, terrasses, cafés, restaurants, discothèques, les magasins non alimentaires et les marchés avaient été fermés. Le 20 mars 2020, les frontières nationales ont été fermées. Il s'en est suivi la proclamation de l'état d'urgence sanitaire sur tout le pays à travers l'ordonnance présidentielle n°020/014 du 24 mars 2020 décrétant l'état d'urgence sanitaire. Cette ordonnance est prorogée de 15 jours successifs depuis la fin de la première échéance d'un mois, jusqu'en juillet 2020. En décembre 2020, un couvre-feu a été décrété sur l'ensemble du pays à partir de 21 h.

Bien que n'ayant enregistré son premier cas de Covid-19 sur son territoire qu'au 30 juillet 2020, le Kasai Central était dans l'obligation d'appliquer les mesures barrières et d'hygiène recommandées et mises en place au niveau national, par précaution.

Le respect de ces mesures ne va pas sans conséquences sur l'économie de la province et sur sa population. En effet, en tant que province très fragile comme nous l'avons démontré ci-haut, les mesures sanitaires imposées depuis le 19 mars ainsi que les traumatismes et peurs engendrés dans la population ont, selon nos observations, accentué le niveau de fragilité de la province. Pour s'en convaincre, nous allons parcourir les

5 dimensions de la fragilité pour identifier les nouveaux risques générés par les mesures de confinement liées à la protection contre le coronavirus.

4.1. Covid-19 et fragilité politique

Sur le plan politique, les mesures prises dans la riposte contre la Covid-19 ont eu un impact négatif sur le fonctionnement des Institutions politiques qui tournent au ralenti. Les activités de l'Assemblée Provinciale (la session de mars) ont été suspendues (le Ministre de l'Intérieur a autorisé leur reprise le 17/6/2020 et la session ne s'est déroulée qu'en une semaine avant la clôture le 26 juin). Le Gouvernement Provincial a continué à fonctionner mais, en mode confinement, en réduisant les activités et le personnel. L'Administration publique a été dans le même cadre presque asphyxiée.

Il est à noter que le Plan de Développement Provincial (PDP) et le Programme d'Actions du Gouvernement Provincial (PAGP), instruments de développement de la province ont été mis au frigo, avec toutes les conséquences négatives sur la promotion du développement de la province. A la place, la province a élaboré un Programme Provincial d'Urgence (PPU) juin-décembre 2020 (Kasaï Central, 2020) sur recommandation du Ministère central du Plan en vue de s'aligner sur le Programme Multisectoriel d'Urgence et d'Atténuation des Impacts de Covid-19 (PMUAIC) adopté au niveau national ; mais avec quels résultats, vu le contexte?

Toutefois, le confinement de la province et la suspension des activités de l'Assemblée provinciale a permis néanmoins d'éviter ou tout au moins de retarder la crise politique en province à cause des signes de rupture perceptibles entre une partie de l'Organe délibérant et l'Exécutif provincial. Ainsi, une fois les activités reprises, le gouvernement provincial a été déchu à travers une motion de censure votée par dix-huit députés sur les 30 que composent l'Assemblée en moins d'une semaine, soit à la 2^e plénière, plongeant du coup la province dans l'incertitude tant re-

doutée.

4.2. Covid-19 et fragilité sécuritaire

Au niveau sécuritaire, il y a une forte crainte de la hausse de criminalité avec l'arrêt des activités, la montée du chômage ainsi que les difficultés constatées dans les patrouilles des forces de l'ordre. Aussi, la libération annoncée de quelques prisonniers en vue de décongestionner les prisons dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie risque d'avoir un impact négatif sur la sécurité, surtout si certains criminels et bandits de grand chemin parvenaient à être libérés.

Par ailleurs, il règne de plus en plus des soupçons de recrutements et de reprise de service de certains chefs miliciens dans leurs fiefs. Le relâchement des efforts de stabilisation et de consolidation de la paix suite au confinement en serait à la base.

En outre, le contrôle du respect des mesures barrières offre aux forces de l'ordre et certains services administratifs de nouveaux marchés pour tracasser et rançonner la population.

4.3. Covid-19 et fragilité économique

Dans la dimension économique, l'on note un réel ralentissement de l'activité économique suite aux mesures de confinement. Il en résulte une chute des recettes publiques provinciales (réduction environ de moitié des recettes de la régie financière provinciale, de 250 millions de francs congolais à environ 120 millions depuis le confinement). Les mêmes tendances s'observent au niveau des 3 autres régions financières nationales. La Direction provinciale de la Banque Centrale du Congo projette une baisse de 1,9% du PIB en 2020 (Kasaï Central, 2020). Dans l'autre registre, l'on note le gel des financements des activités des programmes et projets de développement par les Partenaires Techniques et Financiers qui étaient pourtant bien engagés pour le développement de la province, d'une part, et le gel des rétrocessions de la part du pouvoir central. Jusque fin 2020, seuls les mois de janvier et février étaient versés. Il en résulte que les députés provinciaux et le gouvernement provincial ainsi que leurs cabinets respectifs ne sont pas

payés depuis plusieurs mois.

Par ailleurs, il s'observe une accalmie sur le marché des biens de première nécessité suite à la baisse de la demande et de la consommation, résultant de la perte d'emplois, de revenus et du pouvoir d'achat des ménages, avec toutefois un risque certain d'épuisement des stocks et de rareté des produits de base dans les prochains jours.

En outre, il y a accélération du délabrement des routes principales en cette fin de saison de pluie où les précipitations sont abondantes. Ainsi, la principale route reliant la province à l'Angola par le poste frontalier de Kalamba Mbuji est complètement dégradée, de même que la Nationale n°1 Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi et les routes de desserte agricole, induisant une réduction de mouvements/flux des personnes et des biens.

4.4. Covid-19 et fragilité sociétale

La fragilité sociétale du Kasai central a bien été accentuée par la Covid-19. Les structures sanitaires y sont au départ inadaptées, vétustes, non équipées, sans personnel qualifié, avec un médecin pour plus de trente mille habitants. Avec un trop faible accès à l'eau potable comme renseigné plus haut (21,1 %), il devient difficile de respecter les mesures barrières comme l'eau est importante pour se laver les mains. Pire, le confinement a aggravé l'approvisionnement en eau dans les centres villes comme Kananga, étant donné que l'usine de traitement et de distribution d'eau tourne au ralenti, faute de carburant.

Par ailleurs, avec la fermeture des secteurs et activités comme les petits commerces, les terrasses, les restaurants, les bars, les cafés, les églises, les écoles privées, etc. l'on assiste à la montée du chômage et à la pénurie des revenus pour leurs détenteurs et travailleurs, habitués à vivre au jour le jour. Il en résulte donc une accentuation de la pauvreté et de la précarité et la baisse du pouvoir d'achat des ménages; d'où, la croissance de la vulnérabilité, couplée à une dépréciation croissante de la monnaie nationale, le franc congolais (CDF). Le personnel des services et secteurs

affectés traverse une réelle galère. L'on observe dans ces conditions une montée de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ainsi qu'une faible prise en charge des pathologies ordinaires par les structures sanitaires (activités vaccinales, prévention et lutte contre le paludisme, le SIDA, les maladies endémiques, etc.); les malades ayant tendance à éviter d'aller à l'hôpital ou au centre de santé, de peur d'être diagnostiqué de Covid-19.

En outre, dans son rapport de restitution du monitoring judiciaire sur les violences basées sur le genre en situation d'urgence sanitaire, l'ONG «Enfant-Avenir»¹¹ note une dégradation sensible de la situation, avec une augmentation notable des cas, notamment quatre-vingt-dix cas de viols sur mineurs et entre mineurs documentés à la police de protection de l'enfant et de prévention des violences basées sur le genre, contre dix-huit cas en temps normal. Dans le même ordre d'idées, l'ONG Femme main dans la main pour le développement du Kasai (FM-MDK) déplorait dans un rapport du mois de juillet 2020, le fait que soixante-huit élèves-filles étaient tombées enceintes pendant le confinement, dont vingt-huit finalistes du secondaire et quatre finalistes du primaire¹². Une majorité de ces filles rendues enceintes étaient mineures.

4.5. Covid-19 et fragilité environnementale

Dans le domaine de l'environnement, l'on note la dégradation du cadre de vie lié au confinement avec l'avancée importante des érosions sur la ville de Kananga, suite au gel des financements des travaux par le niveau central. L'on observe également une forte consommation des tisanes, racines et feuilles d'arbres avec un effet réel sur l'environnement.

Note conclusive : comment envisager l'après-Covid-19 ?

Avec l'avancée de la pandémie et l'enregistrement de premiers cas en province ainsi que la

11 Pour plus d'informations, il s'agirait de consulter le lien : <https://acpcongo.com/index.php/2020/07/02/clo-ture-de-loperation-de-monitoring-judiciaire-sur-les-vbg/>

12 Les détails sur cette information sont disponibles via le lien : <https://election-net.com/kasai-central-plus-de-60-eleves-filles-sont-tombees-enceintes-pendant-le-confinement>

mise en quarantaine des contacts, il importe de mieux préparer la riposte en vue de faire face aux cas de contamination qui se déclareraient. Pour cela, il est utile de renforcer le système de santé en réhabilitant et en équipant convenablement quelques structures pilotes (lits, respirateurs, médicaments, masques, etc.) ainsi que des sites aménagés pour prendre en charge les malades potentiels. Il est également utile de mettre l'accent sur le renforcement des capacités du personnel médical en vue de le préparer à la riposte contre la pandémie. Les frontières de la province, principalement les entrées devraient être bien surveillées par des équipes de ripostes mieux préparées, mieux équipées et mieux rémunérées en vue de bien filtrer tous les passages.

Vu l'expérience des pays et régions qui ont connu la maladie avant, nous devrions nous préparer à vivre avec le virus. La prise de conscience de cette réalité permettrait de prendre des dispositions essentielles pour pouvoir envisager le « déconfinement » de manière progressive en vue de soutenir les activités économiques tout en restant prudent et en encourageant la poursuite des mesures barrières.

Il est dès lors impérieux de tirer des leçons de cette crise liée à la pandémie de Covid-19 pour bâtir et renforcer la capacité de résilience du Kasai central post-conflit, à travers des actions de stabilisation, de restauration de la paix, d'amélioration de la gouvernance et de développement durable. À cause de cette crise sanitaire, les principaux moteurs de croissance de la province ont été touchés par les mesures de confinement pour faire face à la pandémie : agriculture, services, commerce, transport, capital humain... Ces mesures ont eu effectivement un impact négatif sur le développement de la province en dégradant et empirant tous les indicateurs socioéconomiques.

Dans ce sens, les défis majeurs pour le développement de la province devraient être abordés avec minutie. Trois chantiers paraissent indispensables dans ce sens : la construction

et la modernisation des infrastructures de base ; le changement de comportements et mentalités pour le développement ainsi que l'amélioration du leadership et de la gouvernance en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des politiques publiques.

Avec l'appui du Gouvernement central, des Partenaires Techniques et Financiers et du secteur privé, il faudrait envisager l'appui aux ménages très vulnérables et à la relance de l'activité économique, en priorisant les secteurs porteurs, notamment l'agriculture vivrière et industrielle ; la reconstruction des routes transafricaine Kananga-Kalamba Mbuji, Nationale n°1 Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi et de desserte agricole ; l'approvisionnement en énergie électrique par la finalisation des travaux du Barrage de Katende, les microcentrales et les centrales solaires ; l'appui aux opérateurs économiques et aux PME. La modernisation des routes permettra de relier les divers centres de production aux centres de consommation alors que la reprise et la finalisation des travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Katende, tout en augmentant les capacités énergétiques de la province, la placeraient sur la voie de son développement industriel qui lui manque tant à ce jour. L'exploitation de nombreuses ressources minières pourrait ainsi devenir possible. En outre, les recherches sur les plantes médicinales devraient être envisagées pour trouver des solutions palliatives, originales et locales dans la lutte contre la maladie à coronavirus par la médecine traditionnelle.

Le changement de comportements et de mentalités s'avère au stade actuel incontournable pour le développement durable du Kasai central. Il y a ainsi lieu d'intensifier la sensibilisation pour briser les barrières dans la population qui ne croit pas à la maladie jusque-là, qui n'applique pas suffisamment de gestes barrières, estimant que c'est une maladie des kinois et occidentaux...

Enfin, de manière globale, il est utile d'améliorer le leadership et la gouvernance de la province pour mieux renforcer sa résilience et combattre la fragilité provinciale.

Références bibliographique

- Banque Mondiale (2020). *RDC, Indice de Capital Humain*. Disponible via le lien : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>.
- Banque Mondiale (2017). *Riche en Eau, Pauvre en Accès. Diagnostic de la Pauvreté et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en République Démocratique du Congo, Résumé Exécutif*. Washington : Groupe de la Banque Mondiale.
- Baraka J., A. Nyenyezi Bisoka et Ansoms, A. (2017). Zones économiques spéciales : vers l'accaparement des terres ? Perceptions des paysans du site pilote de Maluku. *Conjonctures Congolaises 2016*, n° 91, 269-292.
- Bertelsmann Stiftung (2018), *BTI 2018 Country Report: Democratic Republic of Congo*, Gütersloh : Bertelsmann Stiftung.
- CISPE (2019). *Résurgence des violences en Ituri ? La Crise de Djugu de 2018*. Utrecht, Pax.
- Groupe d'étude sur le Congo (GEC) (2018). *Mettre le feu à sa propre maison La crise au Kasai: La manipulation du pouvoir coutumier et l'instrumentalisation du désordre*. New-York : Centre de Coopération Internationale.
- INS (2019). *Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2017-2018, rapport de résultats de l'enquête*. Kinshasa : INS.
- INS (2019). *Annuaire statistique 2017*. Kinshasa : INS.
- INS (2016). *Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base de Bien-être (E-QUIBB / RDC 1-2016. Rapport de l'enquête*. Kinshasa : INS.
- ISSS (2013). *Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation 2013-2017*.
- Kabata Kabamba (2018). Pouvoir, territorialité et conflictualité au Grand Kasai (République démocratique du Congo). *Belgeo. Revue belge de géographie n°2/2018* disponible via le lien : <http://journals.openedition.org/belgeo/26916>.
- Kasai Central (2018). *Plan de Développement de la Province 2019-2023*, Kananga.
- Kasai Central (2019). *Programme d'Actions du Gouvernement Provincial 2019-2024*, Kananga.
- Kasai Central (2020). *Programme Provincial d'Urgence mai-décembre 2020*, Kananga.
- Laurent, P.-J. (2000). Entre ville et campagne : le "big man" local ou la "gestion coup d'Etat" de l'espace public. *Politique africaine n° 80*, décembre 2000, 169-181.
- Ngalamulume Tshiebue G. (2016). *Le développement rural en RD Congo : quelles réalités possibles ?* Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Ngalamulume Tshiebue G. (2013). RD Congo. Les paysans et la lutte contre la pauvreté. *Revue nouvelle*, n° 4, avril 2013, Bruxelles, 98-106.
- OCDE (2018). *États de fragilité 2018*, Paris : OCDE. Disponible via le lien : <https://doi.org/10.1787/9789264308916-fr>.
- OCDE (2019). *Rapport diagnostique préliminaire (Document de travail). Atelier d'établissement des Résultats collectifs pour le "Triple Nexus"*. Kinshasa, 29-31 octobre 2019.
- Peemans, J.-Ph. (2018). Agricultures, ruralités, paysanneries : réflexions et questions pour une économie politique critique des discours dominants sur le développement. *Mondes en développement 2018/2*, n° 182, 21 à 48.
- PPA-LCPI-ICREDES (2019). *Profil de Pauvreté et des Inégalités dans la Province du Kasai Central, Rapport d'enquête*, Kinshasa.
- PNUD RDC (2017). *Rapport national sur le développement humain 2016*. Kinshasa : PNUD.

- RDC - Comité Multisectoriel de Lutte contre la pandémie de coronavirus (2020). *Bulletin n° 99*, Kinshasa, 30 juin 2020.
- RDC - Cluster Sécurité alimentaire (2019). *Evaluation Approfondie de la Sécurité Alimentaire en situation d'Urgence (EFSA) dans la région de Kasai*, septembre 2019.
- RDC - IPC (2019). *Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aigüe juillet 2019 - mai 2020, 17^e cycle*, Kinshasa.
- RDC - Ministère de la Décentralisation et Réformes Institutionnelles (2019). *Rapport de l'état des lieux de la décentralisation en République Démocratique du Congo*, Kinshasa.
- Sakata M. Tawab, G. (2010). *Code forestier congolais et ses mesures d'application*, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- SFCG (Juillet 2017). *Conflict Scan : Prévention et gestion des conflits au Nord Katanga*.
- Sumata, C. (2020). *L'impact de la crise sanitaire du coronavirus sur les économies de l'Afrique centrale*. Visioconférence de l'OPEDH, 6 juin 2020.
- UNOCHA (2017). *Plan de Réponse D'urgence 2017. Région du Kasai, Kwilu, Kwango et Lualaba*.
- UNICEF-SOS ENFANTS (2018). *Kasai : Les enfants, victimes de la crise. Faire face aux ravages du conflit en République démocratique du Congo Kinshasa*. Kinshasa : UNICEF RDC.
- World Bank Group (2020). *Doing Business 2020, Congo, The Republic Democratic, Comparing Business Regulation in 190 Economies*. Washington : World Bank Group.